

32^e CONFÉRENCE DES CLI

7 au 11 décembre 2020

Lundi 7 décembre 2020 – Ouverture

Céline ACHARIAN, Directrice de l'information, de la communication et des usages numériques de l'ASN, accueille les participants de cette 32^e conférence des CLI qui se déroule cette année sur une semaine et sur un format entièrement numérique.

Bernard DOROSZCZUK, président de l'ASN

La 32^e conférence des CLI organisée à distance sur une série de sessions au cours de la semaine, permet une participation « à la carte » et donc un plus grand nombre de participants. Les thématiques retenues sont au cœur des préoccupations des CLI et de l'ASN d'associer les publics aux réflexions et débats sur les sujets à forts enjeux :

- **La gestion post-accidentelle**

Le bilan plus que mitigé de la 1^{ère} campagne de distribution des comprimés d'iode et le premier retour d'expérience de la gestion post-accidentelle de l'incendie de Lubrizol ont mis en exergue **la nécessité de relais de proximité reconnus, pluralistes, informés, jouant le rôle de « tiers de confiance » auprès des populations**. Le mandat confié à l'ASN par le Premier Ministre de poursuivre sur 5 ans le pilotage des travaux du CODIRPA¹ est une opportunité pour accélérer cette réflexion et associer les territoires. Après avoir travaillé sur les conséquences d'un accident nucléaire autour d'une centrale, le CODIRPA traitera des conséquences des accidents entraînant des rejets nucléaires radioactifs dans le milieu marin et des accidents pouvant conduire à des rejets de radionucléides alpha, qui nécessitent une gestion post-accidentelle adaptée. Sa réflexion s'étendra également au développement **d'une culture de la radioprotection des populations vivant à proximité des centrales**.

Les travaux engagés en 2020 avec l'appui de l'ANCCLI et des CLI ont mis en place une démarche innovante associant localement les échelons territoriaux d'animation et les riverains. Une première réflexion sera lancée sur l'association des acteurs locaux à la mesure dans l'environnement en phase post-accidentelle et aux conditions de partage des résultats des mesures effectuées. Grâce à plusieurs CLI, **des panels citoyens autour de certaines installations permettront de consulter les populations sur la compréhension, l'acceptation et la mise en œuvre des mesures de protection en situation accidentelle**, comme l'interdiction de consommation des denrées autoproduites ou recueillies dans le milieu naturel. Leurs conclusions enrichiront les travaux du CODIRPA et les propositions au Premier Ministre.

Présentée mercredi 9 décembre, cette démarche proche du terrain facilitera le développement d'une culture de radioprotection et la compréhension et l'acceptation des mesures prises en situation de crise.

- **Le retour d'expérience des gestions de crises récentes**

La crise du COVID n'est pas terminée, mais elle soulève des questions qui peuvent se poser en situation de crise nucléaire :

- Les investissements préventifs à réaliser pour anticiper les besoins en capacité et les moyens de protection,
- La défiance vis-à-vis des institutions et le besoin d'une expertise diversifiée et proche du terrain,
- Le manque de formation et de connaissances scientifiques face aux risques,
- Les comportements vertueux à favoriser sur le plan individuel et collectif.

¹ Comité Directeur pour la gestion de la phase Post-Accidentelle d'un accident nucléaire.

Ces sujets font écho aux messages réguliers de l'ASN. Le besoin d'anticipation et d'investissement préventif est un enseignement à tirer pour l'ensemble des risques. Le déficit en France d'une culture de précaution de la population est mis en évidence par nos enquêtes, les exercices de crise et par la campagne de distribution préventive des comprimés d'iode.

Quel rôle les CLI peuvent-elles jouer dans l'élaboration et la diffusion d'une culture de précaution durable ? Comment s'y prendre, avec quels moyens et quels partenaires ? Comment tirer profit des exercices pour renforcer cette culture au plus près du terrain ? Comment les CLI pourraient-elles être le tiers de confiance de proximité en matière d'information du public au vu du retour d'expérience de la crise sanitaire ? Ces questions seront soulevées par cette session et lors de l'assemblée générale de l'ANCCLI.

• **La poursuite d'exploitation des réacteurs de 900 MW au-delà de leur 4^e réexamen de sûreté**
Ce sujet à fort enjeu pour l'exploitant et sensible pour le public sera l'objet de la séance plénière à distance du HCTISN. Dans l'instruction de la partie générique de ce réexamen, l'ASN a veillé à l'implication du public à toutes les étapes du processus en s'appuyant sur le réseau des CLI, de l'ANCCLI et du HCTISN, avec notamment une consultation publique dès 2016, avant la prise de position sur les objectifs du réexamen et une concertation nationale sous l'égide du HCTISN, de septembre 2018 à mars 2019, comportant de nombreux débats décentralisés organisés par les CLI.

Le projet de décision de l'ASN sur la partie générique du réexamen sera présenté lors de la session du 10 décembre avec les conclusions de la concertation nationale. Il fera l'objet de la réunion organisée par l'ASN et ouverte aux CLI concernées le 17 décembre prochain, avant d'être mis en consultation publique jusqu'au 15 janvier 2021².

Jean-Claude DELALONDE, président de l'ANCCLI

Plus de 340 participants sont prévus pour cette 32^e conférence des CLI, ce qui est un signe de vitalité et d'engagement de ces structures de vigilance citoyenne. Avec l'ANCCLI, la « visio » est devenue l'outil pour travailler ensemble pour continuer à ancrer les CLI dans leur territoire et dans leur rôle de tiers de confiance local sur les questions nucléaires. Malgré l'hétérogénéité des acteurs et des sensibilités représentées, ce qui les rassemble est leur capacité d'écoute réciproque et leur volonté de faire ensemble pour un bien commun qui est la sûreté nucléaire

L'année 2020 a été dense, avec de nombreux sujets qui accompagneront les prochaines années : le démantèlement, le réexamen de sûreté des réacteurs de 900 MW puis des réacteurs de 1 300 MW, le PNGMDR, le post-accident, l'évolution de la réglementation sur les déchets TFA, le dossier d'autorisation du projet CIGÉO, le projet de piscines d'entreposage centralisé.

Ces dossiers ont des points communs qui interpellent les CLI :

- une dimension décisionnelle nationale et de fortes répercussions locales ;
- une dimension temporelle nouvelle qui représente un défi technique, éthique, social et politique ;
- une dimension citoyenne de participation et de consultation indispensable au processus démocratique.

La participation des citoyens doit être une ligne fondamentale du processus décisionnel. Le citoyen entend être acteur de son destin en pesant sur la décision publique. Plutôt qu'une défiance envers les institutions publiques, il faut y voir une évolution qualitative de la citoyenneté et lui donner sa place dans le processus démocratique.

Par leur vigilance territoriale, le partage de connaissances, le souci de la pluralité d'expression, de la transparence et de l'accès à l'information, les CLI contribuent à la qualité de cette participation constructive et citoyenne. Ceci passe par la formation et la montée en compétences des membres des CLI, alors que les moyens humains et financiers ne sont pas encore suffisants dans toutes les CLI.

² Consultation prolongée jusqu'au 22 janvier 2021

L'ANCCLI souhaite unir les forces et les volontés, nourrir les envies pour construire des CLI durables au regard neutre et critique et une appétence à poser des questions sortant des schémas habituels.

- L'arrivée de nouveaux membres par l'extension des PPI est l'occasion de bâtir un programme de formation à la hauteur des enjeux.
- L'ANCCLI s'emploie au quotidien à soutenir leur expertise citoyenne par le biais du Groupe d'experts scientifiques et des partenariats avec l'IRSN pour soutenir cette montée en compétences, avec l'IRMA³ pour sensibiliser les élus sur les PPI et les PCS et avec l'IRFOP, l'institution de formation de l'Éducation nationale.
- Cette démarche s'accompagne du regroupement de CLI aux enjeux similaires pour bâtir des pôles d'expertise : les 8 CLI concernées par les réexamens des réacteurs 900 MW, les 8 CLI concernées par les réexamens des réacteurs de 1 300 MW, les CLI concernées par le démantèlement, la gestion des déchets et le cycle du combustible.

Pour l'année 2020, les attentes des CLI et de l'ANCCLI se situent sur le long chemin de l'expression de la société civile : participation à la décision, formation et montée en compétences, expertise citoyenne pour un regard croisé et partagé sur les enjeux des questions nucléaires.

Dès 2014, le sénateur Michel Berson soulignait⁴ que « les CLI sont des lieux privilégiés de l'expression expertise citoyenne et du bon sens des non-experts de la sûreté nucléaire ». Elles jouent un rôle essentiel dans l'information des publics et favorisent l'émergence d'un débat public constructif : Nous l'avons montré avec le PNGMDR.

Enfin, cette année l'ANCCLI a 20 ans ! Le contexte sanitaire n'ayant pas permis de fêter cet anniversaire, nous découvrirons à la fin de cette session la vidéo réalisée pour l'occasion sur les regards croisés portés par nos membres et partenaires sur le rôle des CLI et de l'ANCCLI dans le paysage nucléaire français.

Conclusions de la mission parlementaire « Impact, gestion et conséquences dans toutes ses dimensions de l'épidémie de Covid-19 »

Bertrand PANCHER, député de la Meuse et président du think-tank Décider ensemble⁵

Apparue entre le 15 et le 30 novembre 2019 en Chine, la crise sanitaire s'est propagée très vite, entraînant le 24 janvier le confinement de la région de Wuhan (50 millions d'habitants). Il s'est passé 6 semaines avant les premières mesures de fermeture des écoles et lycées en France, le 12 mars, suivie de l'annonce du 1^{er} confinement le 16 mars.

Cette crise pose trois types de questions :

- **L'anticipation des stocks sanitaires.** Nous n'avons pas eu suffisamment de matériels de protection pour les professionnels et pour nos concitoyens. En 2018, François Bourdillon, directeur général Santé Publique France, alertait le directeur général de la Santé sur le fait que 600 millions de masques qui n'étaient plus aux normes allaient être détruits, réduisant le stock stratégique à un million de masques. Par ailleurs, le nombre de respirateurs et de blouses était insuffisant dans les hôpitaux. Les responsables publics ont d'abord minimisé l'intérêt de ces protections et la réaction a été très lente : les 100 premiers millions de masques commandés en 2019 sont arrivés fin 2019. De même, les systèmes de protection et des respirateurs sont arrivés tardivement et ces derniers n'étaient pas tous

³ Institut des Risques Majeurs.

⁴ Rapport de la Commission des Finances du Sénat sur le Financement public de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et de la transparence nucléaire (18 juin 2014)

⁵ B. Pancher a publié « Carnets d'un député au temps du Coronavirus » pour tenir compte de ces enseignements et éviter une autre grande crise, notamment environnementale.

aux normes. **Ceci a entraîné un vent de panique. Nos concitoyens ont eu du mal à croire en la parole publique et ont été perturbés par l'information gouvernementale.**

- **La concertation : dans notre pays très centralisé, l'État concentre les moyens pour régler la crise et les décisions s'appliquent sur tout le pays.** Pourtant l'État ne peut pas tout régler et les décisions ne sont pas toujours adaptées aux territoires...
- **Le rapport à la parole scientifique pose problème**, notamment avec les controverses autour du professeur Raoult et avec un conseil scientifique prenant position une fois les mesures prises.

Tout cela est préjudiciable à la confiance, qui est centrale pour la gestion de crise : contrairement à l'Europe du Nord, la France a dû prendre des mesures draconiennes et sanctionner et nos concitoyens ne semblent pas rassurés à propos des vaccins.

Dans ses conclusions, la mission parlementaire fait les propositions suivantes :

- Faire très régulièrement des exercices de crise pandémique de grande ampleur.
- Créer un ministère délégué auprès du Premier ministre pour anticiper d'autres grandes crises.
- Formaliser une fois par an un débat national au Parlement sur la gestion des stocks.
- Instaurer des instances de santé au plan départemental en impliquant tous les acteurs locaux.

Dans une crise aussi violente, des acteurs locaux règlent avec bon sens les situations particulières et leurs initiatives ont permis de traverser la crise. L'engagement des CLI peut aider les pouvoirs publics et les parlementaires à tirer des enseignements de la crise et à développer une culture de précaution.

Questions

E. Hannecart, CLI de Cadarache • Les masques, les tests, la vaccination : où sont les managers, les ARS et la logistique militaire ?

B. Pancher • La gestion des stocks était centralisée par l'EPRUS⁶ puis l'État a « changé de doctrine » et plutôt que d'avoir des stocks très importants, il s'agissait de s'assurer des fournitures de matériel de protection en cas de crise et de les gérer dans les entreprises, les hôpitaux etc. Or, la crise a révélé que leur nombre était insuffisant.

Les stocks stratégiques devraient relever de directives nationales, mais être gérés de façon déconcentrée. L'Allemagne a été beaucoup plus réactive du fait de la décentralisation du politique et de la déconcentration au profit d'acteurs en relation avec les populations, qui permettent une gestion beaucoup plus agile.

A. Lebeau-Livé, IRSN • La suppression de l'EPRUS a-t-elle été un facteur aggravant des ratés de la gestion de cette crise ? Cet établissement public avait très bien géré H1N1

B. Pancher • L'EPRUS a très bien géré la crise du H1N1 et sa suppression a été un facteur aggravant car elle disposait de plus de moyens et de pouvoirs que l'agence actuelle. Il faut une agence indépendante en charge des stocks sanitaires, disposant d'un budget voté par l'Assemblée nationale ou les collectivités territoriales : elle doit pouvoir faire ses choix en matière de stocks et alerter les pouvoirs publics et l'opinion si elle est confrontée à des risques ou à des baisses de moyens beaucoup plus vite qu'une agence « boîte aux lettres ».

Efficacité de la communication publique et réactions à l'information gouvernementale en contexte Covid-19

Didier Courbet, chercheur à l'IMSIC⁷, Université Aix Marseille

En contexte de risque sanitaire, environnemental ou nucléaire, les décisions de prévention, d'information ou de communication sont meilleures quand elles sont basées sur des recherches

⁶ L'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) est une agence française de sécurité sanitaire et un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Santé français créé en 2007 et dissous en 2016.

⁷ Institut Méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication

scientifiques et des données probantes. **Le travail COMCOVID mené par sept chercheurs est constitué de deux études sur la population montrant quels sont les meilleurs messages de communication publique pour inciter les Français à se protéger du Covid-19 et comment ceux-ci s'adaptent au risque du Covid-19 et au confinement, notamment leurs réactions à l'information gouvernementale.**

La première étude a testé l'efficacité de 12 messages selon une méthode expérimentale randomisée et contrôlée, qui offre le plus haut degré de preuve en matière scientifique⁸. Au « message contrôle » du Président de la République « en raison de l'épidémie de Covid-19, vous devez rester chez vous ». différents messages - « nous sommes unis tous ensemble dans la même situation » ou « nous sortirons plus forts de cette crise » - ont été ajoutés pour tester l'efficacité de 12 argumentaires sur la population et le résultat global repose sur 11 indicateurs :

- Le caractère convaincant et crédible du message,
- L'incitation à connaître les risques et recommandations pour se protéger et à pratiquer les gestes barrières,
- L'effet sur la motivation à rester chez soi, respecter les gestes barrières, inciter ses proches à faire de même,
- La motivation à avoir de bonnes pratiques de santé (alimentation, activité physique...) lors du confinement,
- Les incitations comportementales à pratiquer des gestes barrières et à rester chez soi.

Un message sans argument est en tête des messages les plus efficaces : « en raison de l'épidémie de Covid-19, vous devez rester chez vous ». Suivent deux messages de protection de l'entourage : « pour se protéger et protéger les autres » et « pour le bien de votre famille, de vos amis et de vos proches ».

Les messages faisant appel au collectif, à la nation et au civisme ont la moins bonne efficacité.

Par ailleurs, les messages sont plus efficaces auprès des femmes. Les hommes résistent plus aux messages de persuasion, de prévention de santé et restent sur leur opinion, alors que les femmes apprennent très tôt à se conformer aux messages et à changer d'avis.

De plus, les femmes et les hommes ne sont pas sensibles aux mêmes messages. Les femmes sont beaucoup plus empathiques vis-à-vis du soin alors que les hommes sont plus sensibles aux ordres.

Marie-Pierre Fourquet, chercheuse à l'IMSIC

Une seconde étude qualitative a été menée sur l'adaptation aux risques liés au Covid-19 et au confinement et sur les réactions à l'information gouvernementale⁹.

Les Français ont dû s'adapter à un environnement inédit de risque sanitaire, ils ont mis en place des stratégies pour maîtriser ou tolérer la situation, en réduire les effets négatifs sur leur santé physique et mentale et leur bien-être en recherchant des informations sur la situation et en mettant en place des comportements de prévention. Les personnes se sont fortement exposées à « l'information gouvernementale »¹⁰ et aux actualités, les communications interpersonnelles ont baissé mais l'audience télévisée et l'usage d'Internet ont fortement augmenté.

Une minorité s'est bien adaptée à la crise en construisant une représentation des risques et des mesures de protection cohérente et satisfaisante. Ces personnes ont évalué la menace et leur vulnérabilité personnelle et celle de leurs proches. Plus elles pensaient qu'elles ou leurs proches étaient

⁸ L'enquête a interrogé 1116 adultes confinés en France en avril 2020 répartis aléatoirement dans 12 conditions, dont une condition contrôle, ce qui lui donne une bonne validité interne selon les critères classiques (sexe, âge, CSP, zone géographique). La moyenne d'âge de cette population est de 37,2 ans.

⁹ Des entretiens approfondis sur les processus psychologiques ont été menés auprès de 31 personnes à six reprises depuis le confinement. Une 7^{ème} vague est en cours pour appréhender le 2^{ème} confinement. L'étude totalise 1285 heures d'entretiens selon les normes de validité de la recherche qualitative.

¹⁰ Ce terme désigne dans l'étude la communication présidentielle et gouvernementale.

vulnérables, plus la peur ou l'inconfort psychologique les incitaient à suivre les instructions sanitaires. La contagiosité du virus a aussi créé une pression sociale poussant à suivre les recommandations sanitaires. Ces personnes ont évalué positivement l'information gouvernementale et ont perçu les mesures de protection comme claires, faciles à mettre en œuvre et efficaces.

Une majorité ne s'est pas bien adaptée à la situation. L'épidémie de Covid-19 et le premier confinement ont plongé la France dans un monde « VUCA » Volatil, Incertain, Complexe et Ambigu. Au début du confinement, ces personnes ne l'ont pas accepté. La représentation des risques étant directement liée à l'information gouvernementale, elles ont exprimé le besoin d'une parole politique ou d'une information centralisée, transparente et cohérente sur les risques et les mesures de protection. Elles ont augmenté leur exposition aux actualités et à l'information gouvernementale, mais celle-ci n'a pas répondu à leurs attentes et a été perçue comme floue, manquant de transparence et de clarté.

Dès le 20^e jour de confinement, ces personnes ont douté de la sincérité du Président et du gouvernement et leur ont fait de moins en moins confiance pour gérer la crise. Elles ont été très sensibles aux contradictions sur l'efficacité des masques et des tests. Malgré le caractère inédit de la maladie, ces ambiguïtés ont été perçues comme intentionnelles et une perte de confiance a touché les médias, les journalistes et les spécialistes.

Au fil du confinement, trois techniques ont permis à ces personnes de s'adapter à la situation :

- **Accepter le caractère incertain et imprévisible du contexte et de l'information gouvernementale :** tout en restant critiques à l'égard des dirigeants politiques, elles estiment que d'autres n'auraient pas fait mieux.
- **Diminuer ou stopper leur exposition à l'information gouvernementale et aux actualités médiatiques, ce qui a conduit à baisser le sentiment d'urgence.**
- **Chercher des informations sur Internet plutôt que subir les chaînes d'actualité en continu.**

Questions

A. Vicaud, CLI de Saclay • Les valeurs moyennes présentées se situent entre 6 et 7 (sur 10 ?). Les variations observées sont-elles alors vraiment significatives ?

D. Courbet, IMSIC • Un test de Student permet de s'assurer que les différences de 7,13 à 6,89 sont statistiquement significatives et nous précisons si c'est le cas.

É. Neau, CFE-CGC Énergies • En ce qui concerne le message sans argument, y a-t-il une différence entre les genres ?

D. Courbet, IMSIC • Ces messages sont mieux acceptés par les femmes et se situent en 4^e ou 5^e position chez les hommes, qui sont plus sensibles aux ordres.

L. Marion, IRSN • N'est-ce pas aussi dû à la phrase de notre Président "nous sommes en guerre"? Une guerre implique des ordres, pas des demandes.

D. Courbet • Cette terminologie est perçue comme inadaptée pour appeler au confinement et à la protection.

J-P. Lacote, ANCCLI • Les lieux d'habitation et de travail ont-ils été pris en compte ?

D. Courbet, IMSIC • Les variables d'habitation, le nombre de personnes confinées, la poursuite du travail n'ont pas d'effet sur l'efficacité des messages.

M.-P. Fourquet, IMSIC • Dans l'étude qualitative, la population est diversifiée en fonction des zones et des lieux d'habitation. Beaucoup se préoccupaient des personnes dont la situation était pire que la leur.

Y. Lheureux, ANCCLI • "Communication de crise nucléaire : des messages à adapter et à moduler en fonction des publics cibles ?"

C. Acharian, ASN • Peut-on transposer ces enseignements à la communication de crise nucléaire ?

R. Clément, EDF • Le retour d'expérience est partagé avec l'ASN. En phase de confinement, il faut des messages simples. Sommes-nous capables de maintenir la sûreté des réacteurs durant le confinement ?

Quel est l'impact du confinement sur la production d'électricité face aux besoins du réseau ? D'autres questions portent sur le contrôle à distance de l'ASN.

Une immense résilience a permis d'adapter nos organisations en moins de 15 jours. Il faut des séquences de communication plus courtes et répétées et les personnes doivent se connaître et avoir l'habitude de se parler avant la crise. Les CLI sont des interlocuteurs très importants : au-delà de la vision nationale, on cherche à savoir ce qui se passe sur le site le plus proche. Un point de situation était fait chaque semaine avec l'ASN et l'IRSN sur les impacts sanitaires, sûreté et production et les questions particulières.

Comment inclure la société civile pour créer cette culture de radioprotection ?

R. Clément, EDF • La radioprotection n'est pas facile à expliquer avec des mots simples en évitant un langage d'expert et en prenant des points de comparaison. Il fallait lister les activités car les gestes barrières s'ajoutent aux contrôles des personnels, par exemple dans les vestiaires.

B. Doroszczuk, ASN • Cette présentation nourrit la réflexion sur la communication de crise nucléaire, notamment sur la modulation des messages en fonction des publics. La formation, la montée en compétences et l'expertise citoyenne permettent de développer la culture de précaution :

- **En informant régulièrement sur les risques et les conditions de radioprotection ;**
- **En associant les publics à l'élaboration des mesures en situation post-accidentelle :** des ateliers citoyens devraient, comme au Japon, faire « jouer » la population ;
- **En pariant sur l'éducation et le pouvoir de persuasion des enfants** en informant régulièrement sur les risques au sein des établissements scolaires à proximité des installations nucléaires ;
- **En faisant participer la population en cas de crise nucléaire :** des citoyens formés et équipés peuvent mesurer la radioactivité dans l'environnement.

D. Courbet, IMSIC • **Les démarches d'éducation et d'information doivent être testées scientifiquement et en situation réelle pour en mesurer l'efficacité en amont.**

J-C. Delalonde, ANCCLI • Les exercices « grandeur nature » pour sensibiliser les publics concernés les feront évoluer à long terme. C'est le rôle de l'ASN, de l'IRSN, de l'État, des ARS, des collectivités et des CLI, mais celles-ci ont besoin pour l'exercer d'un chargé de mission à temps plein.

Mardi 8 décembre – Assemblée générale de l'ANCCLI

Jean-Claude Delalonde, président de l'ANCCLI et de la CLI de Gravelines

En 2019, les membres de l'ANCCLI ont souhaité que la situation accidentelle et post-accidentelle de Lubrizol soit examinée par le Haut Comité à la transparence nucléaire (HCTISN). M. le Président Chevet a été chargé d'un rapport sur la gestion de cette crise, publié en mai 2020, dont certaines conclusions sont transposables au nucléaire.

Principaux enseignements de l'accident de Lubrizol en matière d'information

Pierre-Franck CHEVET, rapporteur du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

L'État a diligenté une mission sur les aspects techniques de l'accident et la prévention, qui a été menée par le CGEDD¹¹ et le CGE¹². Une seconde mission interministérielle au spectre plus large a impliqué les inspections des ministères de l'Environnement, de l'Économie, de la Santé et de l'Intérieur. Pierre Frank Chevet a participé avec Paul Michelet aux deux missions de manière à assurer la continuité du regard sur cet événement et présente le rapport sur la gestion de l'incendie du site de Lubrizol et de Normandie Logistique.

Rappel des événements

Le site se situe en bord de Seine à proximité de plusieurs installations industrielles, notamment Normandie Logistique et Triadis. Le feu a pris entre le site de Lubrizol et de Normandie Logistique, dans une cour carrée où étaient entreposés des IBC (gros récipients vrac) empilables contenant des produits à base d'hydrocarbures. Les deux sites ont été pris dans les flammes, mais les enquêtes en cours n'ont pas conclu sur l'origine du sinistre.

Le 26 septembre 2019 à 2h40, l'alerte est donnée aux pompiers par Triadis, où quelqu'un surveillait les installations en permanence. Le départ de feu est confirmé par Lubrizol, le feu ayant fait fondre et déclenché une alarme manuelle. Les pompiers arrivent en 10 minutes, mais les flammes atteignent plusieurs dizaines de mètres. L'épicentre se situe dans la cour carrée mais le feu attaque très vite les entrepôts voisins et l'ensemble de la zone.

Les pompiers interviennent pour maîtriser l'incendie et protéger la zone « process » pour éviter un suraccident beaucoup plus grave. Ils circonscrivent l'incendie en une dizaine d'heures, ce qui est une réussite.

Tous les acteurs ont été très efficaces dans la gestion à court terme de l'incendie : la préfecture, les pompiers, les équipes de Lubrizol, qui ont évacué des stocks de produits dangereux, et la DREAL, qui a veillé à la mise œuvre des actions. Les mesures prises dans l'environnement ont aussi été efficaces : dès le premier jour, des plans de prélèvement dans l'environnement ont été définis et lancés et ils ont été plutôt bien conduits.

Principaux constats techniques

- L'incendie est facilité par l'absence de détection incendie sur la zone. En dehors de l'alarme manuelle qui a brûlé, il n'y a pas de caméra ce qui a été préjudiciable.
- L'incendie se développe très vite et 3 hectares partent dans les flammes. Les IBC explosent, ce qui provoque des centaines de petites explosions qui ont beaucoup inquiété les populations.
- Ces IBC gênent également l'intervention des pompiers compte tenu de la proximité immédiate des stockages de Lubrizol et de Normandie Logistique.
- Les dispositifs de rétention et de collecte des eaux ou des produits polluants ne sont pas très bons, alors que des produits pétroliers se sont répandus.
- Il n'y a pas de dispositif d'extinction sur la zone concernée.

¹¹ Inspection générale du ministère de l'Environnement

¹² Inspection générale du ministère de l'Économie

Les recommandations formulées par les deux missions pour les installations classées SEVESO relèvent de 4 catégories pour ce qui concerne le nucléaire :

1. les recommandations qui semblent sans application dans le nucléaire,
2. celles qui sont déjà mises en œuvre dans le nucléaire,
3. celles qui peuvent intéresser le nucléaire
4. celles qui méritent clairement un examen.

La première mission a fait un ensemble de recommandations déjà mises en œuvre dans le nucléaire :

- Faire une revue décennale de sûreté avec une logique d'amélioration continue est typique des examens de sûreté nucléaire.
- Mettre en œuvre des moyens « faciles » d'améliorer la sûreté : l'installation d'une détection reportée dans la salle de commandes existante aurait coûté quelques centaines d'euros.
- Réaliser un guide de cadrage des études de danger. C'est fait pour les PPI et certains scénarios accidentels dans le nucléaire.
- Faire évoluer la doctrine post-accidentelle, qui date de 2012 et émane du ministère de l'Environnement. Ces sujets concernent d'autres ministères - l'Agriculture, la Santé etc. – et doivent associer l'ensemble des parties prenantes. Le CODIRPA¹³ le fait depuis longtemps dans le nucléaire.
- Renforcer la communication de la DREAL, qui est l'autorité de contrôle et agit sur ordre du Préfet en région pour les ICPE, afin de parler de son action quotidienne et de dire ce qui va et ce qui ne va pas.
- Renforcer les instances réglementaires de concertation. Le CODERST¹⁴ et les CSS¹⁵ ressemblent dans leur esprit aux CLI, mais l'autorité de contrôle, la DREAL, ne devrait pas être présidée par l'État et devrait rendre compte de son action, de même que l'exploitant doit rendre compte de la sienne hors de la sphère étatique. De plus, les CSS doivent pouvoir faire des tierces expertises et donc disposer d'un budget.
- Réaliser des exercices de crise, y compris en dehors des horaires de travail, pour tester les organisations de crise en particulier quand elles sont les plus fragiles.

Elle a fait également une recommandation qui pourrait intéresser le nucléaire

- Créer un bureau d'enquête sur les accidents industriels et technologiques pour mener des analyses techniques ce qui sera mis en place par le ministère de la Transition écologique. À la différence de l'ASN, les bureaux d'enquête sur les accidents sont également habilités par la loi à travailler en liaison avec les enquêtes judiciaires et à partager les expertises menées, y compris sur le rôle de l'autorité de contrôle en charge.

La seconde mission a fait plusieurs recommandations qui peuvent intéresser le nucléaire :

- Caler le rythme de réexamen des PPI et celle des études de danger, par exemple tous les dix ans pour gagner en efficacité. Dans le nucléaire, le rythme de réexamen de sûreté est de 10 ans, sans obligation de refaire les PPI à échéance régulière : les caler sur le rythme des études de danger optimiserait la charge de travail des préfetures, de l'ASN et des exploitants.
- Protocoliser et moderniser l'outil GALA, qui permet aux préfetures d'envoyer une alerte plus ou moins ciblée aux collectivités territoriales sur ce qui se passe et les précautions à prendre.
- Structurer ex-ante le réseau des laboratoires d'analyse agréés dans le domaine agricole, alimentaire, etc. Pour Lubrizol, plusieurs milliers de mesures ont été effectuées en matière agricole, alimentaire pendant plusieurs semaines pour apprécier les impacts. C'est le cas également dans le nucléaire.

¹³ Comité Directeur pour la gestion de la phase Post-Accidentelle d'un accident nucléaire

¹⁴ Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

¹⁵ Commissions de suivi des sites

- Avoir un cadre technique de partage des bases de données pour faciliter la synthèse des milliers de mesures faites dans l'environnement par différents organismes - État, associations de surveillance de la qualité de l'air etc. -, dont les formats non compatibles n'ont pas permis d'établir de cartes globales.

Elle a fait également des recommandations qui s'appliquent clairement au nucléaire.

- Alerter via un système de téléphonie mobile automatique - Cell Broadcast -, qui envoie un message aux téléphones portables situés dans la zone identifiée serait aussi bénéfique au domaine nucléaire.
- Utiliser systématiquement les outils de communication de crise du Ministère de la Santé pour relayer les messages sanitaires des ARS vers le grand public et le réseau des professionnels de santé (médecins, pharmaciens etc.). Le CODIRPA s'est emparé de cette question importante.
- Mettre en place une cellule nationale d'écoute et de riposte en temps réel sur les réseaux sociaux, créée rapidement par le Service d'Information du Gouvernement. Il faut des professionnels pour assurer une veille, alerter les services de l'État sur le terrain et prendre le temps de lever le doute quand des *fake news* se propagent.
- Suivre la protection mais aussi les niveaux d'exposition des pompiers, autorités de contrôle, acteurs privés, qui interviennent dès les premières heures sur un accident. Il faut vérifier que c'est le cas dans le nucléaire.

Enfin, deux recommandations sont déjà mises en œuvre dans le nucléaire :

- Prendre en compte dès l'origine les effets à long terme d'un accident, comme le fait le CODIRPA.
- Mettre en place sans tarder une cellule sur le post-accidentel, comme cela se fait dans les exercices de crise.

Questions

G. Blavette, Stop EPR • Le président Chevet a-t-il vu le dernier article en date sur Lubrizol concernant la source de l'incendie ?

P.-F. Chevet • Au nom de l'indépendance de la justice, la mission d'enquête administrative n'a pas eu accès aux documents de vidéosurveillance ou aux expertises disponibles. Un premier rapport liste plusieurs hypothèses, en particulier sur le site de Lubrizol : une étincelle créée par un engin de manutention percutant quelque chose ; le court-circuit électrique d'un lampadaire, etc. Néanmoins, il ne s'agit pas d'éliminer les risques d'incendie, qui sont fréquents et ont des sources multiples, mais de les détecter rapidement et de les traiter.

Y. Lheureux, ANCCLI • Le très grave accident à Beyrouth avec le nitrate d'ammonium rappelle celui d'AZF à Toulouse.

P.-F. Chevet • Je partage entièrement ce commentaire.

A. Delmestre, Association du Val de Loire • La création d'une autorité indépendante SEVESO à l'instar de l'ASN n'est-elle pas légitime et souhaitable ?

P.-F. Chevet • C'est une suggestion déjà avancée avant Lubrizol et qui est portée par l'Assemblée nationale. Néanmoins, une autorité indépendante a été créée dans le domaine nucléaire car l'État doit y contrôler des opérateurs étatiques, alors qu'il n'est pas au capital de Lubrizol ou de Normandie Logistique.

M. Noé, CLI de Cadarache • Les exercices sont ciblés sur la phase accidentelle et ne prennent pas en compte le post-accident. Est-ce parce que ce n'est pas obligatoire ou parce qu'on ne le fait qu'en virtuel ?

P.-F. Chevet • Nous avons amorcé un travail sur le début du post-accidentel, quand l'accident est maîtrisé et que l'on commence à interagir avec le monde agricole pour faire des mesures dans l'environnement. Il faudrait voir en CODIRPA si on peut développer une gestion post-accidentelle à deux mois.

J. Fischer, CLI de Chinon • Les pompiers connaissaient-ils bien le site et les risques présents ?

P.-F. Chevet • Les pompiers connaissaient très bien le site. La DREAL, les pompiers et l'industriel avaient des relations fréquentes, notamment dans le cadre d'exercices sur le site, et ils se faisaient confiance.

J-P.Charre, ANCCLI • Les sirènes ont-elles été déclenchées vers 8 heures du matin et par qui ?

P.-F. Chevet • Le préfet a mis en place l'organisation de crise vers 5 heures ou 6 heures du matin. Compte tenu du niveau de sensibilisation, il a estimé que faire sonner les sirènes en pleine nuit provoquerait une panique. Il a choisi de communiquer aux médias qui ont relayé les consignes et recommandations, avant de les déclencher.

D. Boutin, ANCCLI • **Qui est ciblé par les alertes aux collectivités et avec quelles responsabilités ?**

P.-F. Chevet • Les cibles dépendent de l'accident et de la zone d'impact. Le système appelle dans l'ordre le maire, son adjoint désigné, le directeur des services puis délivre un message automatique. Certains maires n'ont pas pu être joints et se sont plaints ensuite qu'on ne les avait pas alertés. La procédure descend dans les organigrammes aux personnes mandatées pour l'alerter. C'est à elles de faire remonter l'information.

Y. Lheureux, ANCCLI • **Quels sont le coût et les modalités d'installation du Cell Broadcast pour une collectivité ?**

P.-F. Chevet • L'usage par les préfetures a du sens dans le domaine nucléaire, car les risques ne sont pas locaux mais plus larges. Un préfet pourrait passer une alerte via un outil qu'on peut paramétrer pour définir la ou les zones concernées. C'est en chantier entre le ministère de l'Intérieur et Bercy, mais je n'ai pas d'éléments de coût.

A. Correa, CLI de Paluel Penly • Le Cell Broadcast coûte environ 50 millions d'euros.

Y. Lheureux, ANCCLI • **Quand on habite à côté d'une centrale nucléaire ou d'un site SEVESO, quelle information reçoit-on ? Au-delà des exercices de crise, quelle est l'implication pour l'éducation et le comportement des citoyens ?**

P.-F. Chevet • Nous recommandons de s'inspirer de ce qu'on fait avec les CLI dans des domaines classiques, avec une participation possible aux exercices de crise, une contre-expertise, etc.

Y. Lheureux, ANCCLI • **L'analyse de risques était-elle insuffisante sur ce site ce qui expliquerait l'ampleur de l'accident ?**

P.-F. Chevet • Les exploitants étaient de bons professionnels, qui connaissaient leur métier et qui ont confié l'étude de danger de leur site, comme souvent, à des spécialistes qui ont peut-être trop bien travaillé : l'étude faisait plus de 1 000 pages. Ils sont entrés dans un grand degré de détail avec des probabilités etc., en passant à côté de choses simples, comme une caméra à quelques centaines d'euros, qui aurait peut-être bien aidé.

J-P.Charre, ANCCLI • **Le PCS de Rouen a-t-il été appliqué et doit-il être modifié ?**

P.-F. Chevet • Les alertes aux collectivités sont le point le plus important. Tous les PCS de la zone n'étaient au même niveau de rédaction, mais Rouen ne venait pas en dernier en termes de préparation communale.

L. Mabire, Directeur adjoint SIRACEDPC de la Préfecture76 • Le plan communal de sauvegarde (PCS) de Rouen a été activé par la mairie. Il est en cours de révision.

P. Bagot, CLI de Belleville • **La ville de Rouen a un PPI : doit-il être modifié suite à la catastrophe ?**

P.-F. Chevet • Les PPI étaient plutôt bien mis à jour, mais l'incendie n'était pas pris en compte dans les scénarios d'accidents et les réserves d'eau auraient pu être plus importantes. Je ne sais pas si le PPI a été modifié.

L. Mabire, Directeur adjoint SIRACEDPC de la Préfecture76 • Des publications et des communications sur le suivi des impacts environnementaux et sanitaires sont toujours faites sous l'égide du Préfet 76. L'évaluation quantitative des risques sanitaires est toujours en cours.

P. Mercier, CLI de Cadarache • **Un REX très intéressant, merci. Que pensez-vous de la censure exercée par les départements sur les CLI ?**

P.-F. Chevet • Une CLI est un collectif et c'est aux membres de la CLI concernée de jouer leur rôle, chacun avec ses convictions. Si certains présidents de CLI ont peut-être ces intentions, il ne faut pas que cela empêche les autres de penser et d'agir. Chacun doit faire vivre son bout de démocratie.

J-P.Charre, CODIRPA • **Est-on toujours en phase post-accidentelle ou a-t-on déjà bouclé les effets de l'accident sur l'environnement et la population ?**

P.-F. Chevet • Durant la rédaction du rapport final, ce n'était pas encore fini. L'enquête judiciaire sur l'origine de l'incident n'a toujours pas abouti et, au moins sur le plan épidémiologique, on se situe sur une longue durée.

A. Villers, ANCCLI • **Depuis le "post-accident" y a-t-il des informations régulières concernant le suivi de l'environnement mais surtout de la santé des habitants ?**

P.-F. Chevet • Je n'ai pas eu d'informations particulières depuis la fin de cette mission en mai-juin. La préfecture avait mis en place des échanges quasiment en continu et une communication régulière sur les mesures dans l'environnement et en matière de santé. Les mesures et les suivis environnementaux se font dans la durée et je pense que ceci s'est poursuivi au niveau de la CSS et au-delà, puisque les impacts étaient plus lointains.

J-P. Charre, ANCCLI • **Avez-vous eu connaissance d'éloignements de la population ?**

P.-F. Chevet • On était plutôt dans une consigne de confinement, mais, sans qu'il soit d'une toxicité aiguë, il était inutile de se balader dans le panache.

V. Leroyer, IRSN • **Y a-t-il eu des mesures faites par des citoyens ou des associations et comment ont-elles été prises en compte ? Avez-vous des recommandations sur ce sujet ?**

P.-F. Chevet • L'association de surveillance de la qualité de l'air a fait un travail remarquable sur la crise et je crois que des ONG ont fait aussi des mesures.

T. Schneider, CEPN • **Le panache s'est propagé au-delà du PPI et même de 100 km. Comment s'est organisée la coordination pour les mesures de restrictions alimentaires sur ces différents territoires ? Quelles améliorations en tirer pour le nucléaire ?**

P.-F. Chevet • Le panache a notamment touché les Hauts-de-France : des contacts ont été mis en place avec la Normandie, puis chacune des régions a pris logiquement ses responsabilités sur son propre territoire.

M. Dion, CLIGEET • **Quels sont les exemples au niveau international (pays) dans lesquels l'acculturation des populations est plus marquée qu'en France concernant les risques industriels et nucléaires ? Quels sont les facteurs de succès identifiés ?**

P.-F. Chevet • Au Japon, une journée nationale est dédiée aux crises de tous types, ce qui donne l'occasion d'informer, de former, de rappeler les gestes de protection dans différents domaines. Je n'ai pas d'exemple de pays concernant le système des CLI. L'ANCCLI s'est retrouvée seule au niveau européen, en particulier sur la capacité de tiers expertise.

Evelyne Allain, Iffo-rme • Be.alert (plateforme belge) portail commun aux autorités (dont collectivités) est utilisé pour alerter et donner les recommandations immédiates aux populations. Les "bons" exemples au niveau international sur l'information des populations et l'éducation concernent plus les risques naturels que technologiques, et ce dans des pays où le risque survient plus régulièrement. En France il est à noter que le risque technologique est aujourd'hui abordé dans les programmes de 5ème en géographie, ce qui est un bon point !

Y. Lheureux, ANCCLI • **Quelles sont les actions menées par EDF autour des centrales, notamment sur l'information des populations et le système d'alerte téléphonique ? Le REX Lubrizol a-t-il conduit à modifier l'organisation de la gestion de crise et la gestion des relations avec les populations à proximité ?**

C. Laugier, EDF • Le risque incendie est pris très au sérieux et nous sommes très attentifs aux installations classées pour la protection de l'environnement, à la recherche en termes de sécurité et aux progrès importants de l'industrie conventionnelle. Des petits départs de feu se produisent régulièrement. Cela implique une maîtrise de tous les instants et beaucoup d'efforts de prévention et d'organisation de la lutte contre l'incendie, en coopération avec les pompiers avec qui sont conduits des exercices et des visites pour créer des relations de confiance. Nous sommes également attentifs à la réglementation de ces installations et l'ASN réintègre régulièrement les textes applicables aux installations nucléaires.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'application des règles « SEVESO » ?

C. Laugier, EDF • Les règles « SEVESO » sont appliquées. Chaque année, nous identifions les substances dangereuses et les scénarios à risque. Nous avons suivi les réglementations présentées

notamment en CSPRT¹⁶. Le rapport sur Lubrizol a nourri les travaux du ministère de l'Environnement pour améliorer les textes et renforcer la protection et nous en examinons les conséquences. Nous n'avons pas identifié de mesures qui ne seraient pas déjà prises, mais nous restons très ouverts. Il est très important de communiquer le REX d'une industrie à l'autre.

Conclusions

Jean-Claude Delalonde, président de l'ANCCLI

Je souhaite remercier M. Chevet qui a fait un travail essentiel en classant les recommandations de ce rapport à partir de son expérience d'ancien président de l'ASN. Ce rapport donne aux membres des CLI un matériau qu'elles vont s'approprier pour monter en compétence et exercer leur rôle de lanceurs d'alerte. Je vais interpeller mon président pour le faire à la CLI de Gravelines, qui compte une dizaine de sites SEVESO à moins d'un kilomètre. Le suivi est excellent dans le Nord-Pas-De-Calais, mais il faut mettre en commun et mutualiser nos réflexions pour l'avenir. Il serait important de diffuser la présentation de M. Chevet aux CLI : ce travail devrait les inciter à mener des discussions sur le sujet avec l'exploitant local, l'ASN régionale et les politiques.

Par ailleurs, il y a une dizaine d'années, avec le directeur général de l'Énergie à la Commission européenne, nous avons créé NTW, qui est une ANCCLI européenne, mais qui n'est pas institutionnalisée. J'appelle ceux qui sont intéressés à rejoindre NTW, ce qui permettrait de faire évoluer beaucoup de choses en Europe.

Pierre-Franck Chevet

Ce rapport contient peu d'enseignements à tirer sur le plan technique pour le nucléaire, car le risque incendie y est connu depuis longtemps et de nombreuses dispositions sont déjà prises dans ce domaine. Néanmoins, chacun doit se sentir libre de tirer d'autres retours d'expérience.

¹⁶ Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques.

Mercredi 9 décembre 2020 - Le post-accident nucléaire

Les nouveautés du CODIRPA

Jean-Marc Bertho, chargé d'affaires au CODIRPA, direction de l'environnement et des situations d'urgence, ASN

Une nouvelle doctrine de gestion post-accidentelle, proposée par le CODIRPA¹⁷ en 2019, a été approuvée par un courrier du Premier ministre du 18 juin 2020. Cette nouvelle doctrine résulte de plusieurs éléments : l'accident de Fukushima et les rejets sur plus de 3 semaines ; l'amélioration des moyens de modélisation permettant de construire des cartes de contamination prédictive au moment des rejets ; l'amélioration des moyens de mesure sur le terrain ; les changements dans la réglementation européenne avec Euratom ou « *Basic Safety Standards* » et française avec le Code de la santé publique et le Code du travail ; le REX des exercices de crise menés par l'ASN et les exploitants.

Lors de la phase post-accidentelle, la population peut être exposée aux rejets de matière radioactive relâchés dans l'environnement à partir de l'accident, par inhalation, ingestion d'aliments contaminés ou irradiation externe. La fin des rejets définit le début de cette phase, qui marque un changement d'échelle par rapport aux PPI. Les rejets dus à un accident nucléaire peuvent aller jusqu'à plusieurs centaines kilomètres, comme on l'a vu à Tchernobyl et Fukushima. La phase post-accidentelle dure plusieurs mois à plusieurs dizaines d'années. Depuis l'accident de Tchernobyl (35 ans), la contamination de l'environnement et de l'alimentation est toujours d'actualité.

L'exposition de la population en situation post-accidentelle suit trois mécanismes :

- **La contamination interne** par ingestion de denrées alimentaires contaminées (les fruits et légumes cultivés dans une zone contaminée, les produits d'origine animale et les produits de la chasse et de la cueillette).
- **L'irradiation externe** due aux radionucléides déposés dans l'environnement qui émettent un rayonnement suffisant pour atteindre à distance le corps humain.
- **La contamination externe**, plus marginale, peut être cutanée quand la main entre en contact avec un objet sur lequel se sont déposés des radionucléides ou lors d'une baignade dans une retenue d'eau contaminée.

La doctrine de gestion post-accidentelle repose sur un ensemble de mesures :

- La mise en place d'un zonage évolutif pour organiser le périmètre d'éloignement, le périmètre de non-consommation des denrées fraîches consommées localement et la non-commercialisation de denrées agricoles.
- Les aspects médicaux associés à la prise en charge médicale et psychologique, notamment le suivi dosimétrique et épidémiologique ainsi que le soutien financier et l'indemnisation de la population impactée par l'accident.
- La caractérisation de la situation radiologique, notamment dans les lieux de vie, les denrées alimentaires et les eaux de consommation, détermine l'étendue des territoires contaminés et l'impact de cette contamination.
- La mise en place rapide d'une démarche spécifique de gestion de l'eau du robinet.
- La mise en place rapide d'une nouvelle gouvernance fondée sur la vigilance et la participation active des personnes concernées pour engager la conquête des territoires, sur laquelle les CLI ont un rôle direct à jouer.
- La formation et l'information de la population pour contribuer à la reprise de la vie sociale et économique.
- Les actions de réduction de la contamination et de gestion des déchets radioactifs.

¹⁷ Comité Directeur pour la gestion de la phase Post-Accidentelle d'un accident nucléaire.

Les nouveaux zonages post-accidentels organisent la protection de la population selon trois zones :

- Le périmètre d'éloignement est destiné à éviter une exposition externe supérieure à 20 mSv par an. Les populations dans ce périmètre doivent être relogées pour une longue durée. Il s'agit donc uniquement d'exposition externe en conformité avec Code de la santé publique.
- Une zone de non-consommation des denrées issues des potagers et vergers privés et des produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette, vise à éviter une contamination interne conduisant à une exposition significative.
- Une zone plus étendue de contrôle des denrées alimentaires destinée à protéger les consommateurs, via une interdiction de mise sur le marché des produits non-conformes notamment au règlement Euratom sur les niveaux maximaux admissibles sur les denrées alimentaires, et à favoriser une reprise des activités agricoles.

Ces nouveaux zonages sont fondés au départ sur une modélisation prédictive à partir de la quantité de rejets radioactifs pendant l'accident. Ils se basent ensuite sur les mesures de terrain disponibles et sont donc évolutifs. L'élaboration des zonages prend entre 48 heures et une semaine après la fin des rejets pendant la phase de transition. De nombreux paramètres interviennent, en particulier les résultats des mesures, les actions de réduction de la contamination, les mesures de contrôle sur les denrées agricoles et sur la décroissance radioactive. Si un rejet est composé d'iode radioactif, au bout de 3 mois, la majorité de l'iode radioactif aura disparu et la surface des zones pourra être réduite. Pour diffuser cette doctrine, le CODIRPA a créé un livret « Zonage » très pédagogique que nous mettons à votre disposition.

L'implication des parties prenantes

Un groupe de travail Parties Prenantes réfléchit depuis 2014 à proposer des modalités d'implication des parties prenantes à tous les stades de la gestion d'une situation accidentelle. De nombreux participants s'y sont impliqués : l'État, des administrations centrales et locales, les CLI de Cadarache, du Gard, d'ITER, de Marcoules et de Saclay, l'ANCCLI et des associations comme Familles rurales, l'Iffo-RME etc.

Ce groupe de travail a demandé la création de supports d'accompagnement :

- **Un site internet www.post-accident-nucleaire.fr proposant des contenus pour s'informer et se former à une situation post-accidentelle** : mis en ligne en mars 2020, ce site de préparation via le partage d'expérience a créé en étroite collaboration entre l'IRSN, l'ASN et l'ANCCLI. Pour chaque public - les élus locaux, les professionnels de santé, les acteurs économiques du territoire -, des fiches d'information, l'exposition « La radioactivité », le guide ACTA¹⁸ et le guide population sont téléchargeables, ainsi que des liens vers différents documents et sites.
- **Un guide pratique sur la vie dans un territoire contaminé à la suite d'un accident nucléaire.** Ce guide facilement accessible et très didactique est destiné à la population souhaitant rester sur le territoire malgré la contamination radioactive. Chaque sujet fait l'objet d'une iconographie qui montre de quoi on parle, d'un titre (« peut-on manger les fruits et légumes du potager ? »), d'une réponse rapide d'expert et de compléments. Chacune des 28 questions est associée à une fiche d'information plus complète dans la version numérique.
<https://post-accident-nucleaire.fr/preparation-la-gestion-post-accidentelle-dun-accident-nucleaire>
- **Un Questions-réponses destiné aux professionnels de santé.** Dans la région de Poitiers, un groupe local a été constitué de professionnels de santé : des médecins, des urgentistes, des infirmières, une sage-femme, un pharmacien et un cabinet vétérinaire. Il a identifié 205 questions pouvant servir à leur pratique quotidienne en cas d'accident nucléaire : par exemple, faut-il se couper les cheveux en cas d'accident nucléaire ? Il a aussi souhaité des fiches d'information détaillées sur certains sujets. Un groupe d'experts de la CNAMTS, de l'IRSN, des médecins... répond aux questions et crée 25 fiches. Ce travail a été envoyé au groupe local pour savoir s'il est compréhensible par les professionnels de

¹⁸ Guide sur la gestion Agricole des Territoires Contaminés

Principales recommandations du Livre blanc des CLI transfrontalières

Anne-Laure Maclot, chargée de mission de la CLI de Cattenom

Le Livre blanc sur le post-accident et les territoires transfrontaliers a été réalisé en un an par le groupe de travail des CLI transfrontalières. Les CLI transfrontalières françaises se réunissent au moins une fois par an et ont aussi organisé une table ronde avec *Nuclear Transparency Watch*. Le décret de mars 2019 oblige les CLI transfrontalières à donner une voix délibérative aux représentants étrangers et l'élargissement du PPI concerne aussi certaines frontières : dans ce contexte, ce Livre blanc a été réalisé à partir de rencontres en présentiel puis en visioconférence, en plénières et par petits groupes depuis février 2020. La participation était importante et le travail a porté sur des scénarios concrets et des enjeux représentatifs des territoires. Cette démarche vient d'en-bas : les participants ont choisi et classé les enjeux et extrait 13 recommandations.

Dans le cadre transfrontalier où la complexité et l'incertitude sont encore plus grandes, il est nécessaire d'avoir une information transparente, lisible et crédible et il faut du pragmatisme et savoir reconnaître ses erreurs.

Les 13 recommandations du Livre Blanc sont réparties en 3 chapitres :

- **La préparation territoriale**

Il faut miser sur la préparation en recensant les ressources disponibles de chaque territoire et en évaluant les conséquences concrètes d'un accident pour construire la résilience des communautés territoriales à long terme. L'organisation des exercices montre l'importance des enjeux non-radiologiques : le social, l'environnemental, les impacts économiques et l'ancrage territorial.

- **La gouvernance post-accidentelle**

La nouvelle doctrine du CODIRPA base la gouvernance sur la vigilance et la participation au service des territoires. Le cadre de responsabilité des acteurs doit prévoir les ressources financières, matérielles et humaines et intégrer le soutien aux initiatives locales à la gestion post-accidentelle. En Moselle, la coopération transfrontalière, institutionnalisée depuis longtemps, a très bien fonctionné pendant la crise du COVID. Cela montre l'importance de la coopération pour réagir assez vite en cas de crise. Des lieux ou des instances où engager la coopération transfrontalière - les eurorégions, les eurométropoles, etc. doivent être identifiées : les CLI transfrontalières, pourraient se saisir du sujet en tant que tiers de confiance et être moteurs d'une dynamique de long terme en animant une réflexion de part et d'autre de la frontière.

- **La pluralité comme ressource post-accidentelle**

Il faut reconnaître les CLI, l'ANCCLI et notamment le groupe post-accident, comme acteurs de la préparation territoriale. Comme l'a évoqué le CODIRPA, la mesure citoyenne doit être développée comme un vecteur de confiance, à travers des actions de sensibilisation dès l'école primaire et de formation des citoyens, afin que la population ait conscience des enjeux et de ce qu'il faut faire en cas d'accident.

En Moselle, 100 000 frontaliers rejoignent chaque jour le Luxembourg et environ 30 000 se rendent en Allemagne. La centrale de Cattenom est située à vol d'oiseau à 10 km de la frontière luxembourgeoise : si un accident se produit, ceux qui voudraient rentrer sur le territoire mosellan seraient bloqués à la frontière ou satureraient l'autoroute A31. C'est une nécessité de coopérer et d'impliquer la population.

Ce travail a vocation à être approfondi. L'ANCCLI est prête à le partager en discutant avec les autres CLI, à engager un dialogue national et à alimenter les travaux du CODIRPA. Pour porter ces recommandations au niveau européen et international, le Livre blanc sera traduit en Anglais et proposé à la Commission européenne et à des acteurs comme *Nuclear Transparency Watch*. Des fonds européens permettraient de mener un projet sur le post-accident.

Questions

M. Noé, CLI de Cadarache • Comment acculturer la population et les élus ? Le problème est que les élus ne sont pas assez informés du post-accidentel [...] Les CLI doivent intervenir pour sensibiliser les élus en premier.

J.-M. Bertho, ASN • Effectivement, les élus locaux sont les premiers acteurs.

A.-L. Maclot, CLI de Cattenom • Il faudrait leur soumettre ce livre blanc et les amener à débattre à ce sujet par un travail de pédagogie et de longue haleine. C'est un outil intéressant pour engager une réflexion.

S. Sauvage, Stop EPR • **N'est-il pas osé de prévoir le maintien de la population sur un territoire contaminé ? Les radionucléides sont divers et variés. À Tchernobyl, 35 ans après, les enfants naissent toujours avec des problèmes de santé.**

J.-M. Bertho, ASN • En cas d'accident nucléaire, nous pouvons évacuer le territoire contaminé jusqu'à des niveaux de dose extrêmement bas ou bien aider les populations qui souhaitent rester. Dans tous les cas, l'exposition des populations sera suivie et devra respecter le Code de santé publique : personne ne doit être exposé à plus de 20 mSv/an et la dose d'exposition due à l'accident nucléaire doit tendre à une exposition inférieure à 1 mSv. L'accompagnement de la population vise à minimiser les conséquences sanitaires. Dans la doctrine CODIRPA, l'accompagnement sanitaire et psychosocial est très important.

F. Kobylarz, CLI de Paluel Penly • **Le décalage entre la "doctrine" et la réalité future, à base de panique, est sidérant !**

J.-M. Bertho, ASN • En cas d'accident nucléaire, on ne peut éviter une « fuite » de la population possiblement impactée. À Fukushima, les déplacements de populations ont été assez importants, y compris dans des zones non impactées. Néanmoins, l'information préalable, la formation, l'acculturation de la population à une situation à risques naturels (inondation, tremblement de terre, etc.) et le développement d'une culture de précaution permettent de mieux gérer les conséquences de l'événement, d'avoir une meilleure résilience et une reconquête accélérée des territoires.

A. Correa, CLI de Paluel Penly • **Quand on voit comment la population refuse d'appliquer les règles de l'épidémie du Coronavirus, on imagine comment elle appliquera celles d'un CODIRPA.**

J.-M. Bertho, ASN • La grande majorité des gens respecte les règles durant cette crise du COVID. Par exemple, dans les transports en commun, on ne voit personne sans masque. En cas d'accident nucléaire, l'information préalable et l'accompagnement des populations vivant sur un territoire contaminé seront vraiment essentiels.

M-P. Hocquet, CLI de Gravelines • **Anne-Laure Maclot parle de traduire en Le livre blanc en Anglais alors qu'ils sont transfrontaliers avec Allemagne et Luxembourg. Pourquoi ?**

A.-L. Maclot, CLI de Cattenom • Le Livre blanc sera traduit en Anglais pour le porter au niveau européen et développer ce travail avec les eurorégions. Le sommet d'exécutifs de la région transfrontalière - l'Allemagne, le Luxembourg, la Wallonie et l'ex région Lorraine - travaille depuis très longtemps sur l'éducation, la santé, l'emploi etc. Suite à l'accident de Fukushima, Jean-Claude Juncker, alors premier ministre Luxembourgeois, a demandé ce qui se passerait en cas d'accident à Cattenom et le président du département a invité les représentants de la région transfrontalière à siéger en CLI. Depuis lors, des interprètes sont présents en réunion. Nous traduisons les documents vers l'allemand, on pourrait le faire pour ce Livre blanc avec les crédits de traduction des CLI de Cattenom et de Fessenheim. Concernant les langues locales, il est possible et souhaitable de le faire également.

J. Dubouis, ANCCLI • **Les CLI ne se préoccupent que des risques nucléaires. Y a-t-il une coordination avec les organismes semblables relatifs aux risques de rejets chimiques lorsque des installations industrielles nucléaires et chimiques sont voisines ?**

A.-L. Maclot, CLI de Cattenom • La centrale de Cattenom n'est pas située à proximité d'installations chimiques. Sur les régions où les installations sont très proches, on ne peut évidemment pas passer à côté d'une coordination.

Y. Lheureux, ANCCLI • Dans plusieurs bassins industriels avec grandes installations pétrochimiques et nucléaires, comme la vallée du Rhône, la Normandie ou la Côte d'Opale autour de Dunkerque, des Secrétariats permanents pour la prévention des pollutions industrielles (S3PI) regroupent l'ensemble des acteurs locaux, élus, associatifs, syndicats et personnels qualifiés. Ils relèvent de l'initiative du préfet et ne sont pas indépendants ni prévus par la loi, comme le sont les CLI. Les interconnexions sont parfois très fortes avec la CLI et ils font du partage d'informations et de connaissances. Pierre-Franck Chevet a souligné les besoins d'interconnexions plus fortes entre les secteurs chimiques et nucléaires pour partager de bonnes pratiques.

G. Compagnat, CLI de Golfech • Quels contrôles et mesures des eaux usées, notamment des réseaux et des stations d'épuration des communes ?

J.-M. Bertho, ASN • Cela relève des directions départementales. Le contrôle des eaux usées est fait régulièrement : celui des niveaux de radioactivité s'y ajoutera et les boues d'épuration seront traitées comme des déchets radioactifs en fonction de leur niveau de contamination.

O. Isnard, IRSN • Pendant la phase d'urgence et de transition, le contrôle de l'eau potable devrait être intégré au plan de mesures.

P. Eymont, FARN/EDF • En tant qu'exploitants, nous devons assurer la continuité de nos installations et leur mise en sûreté en cas d'accident nucléaire. Les prévisions donnent une indication, mais la mesure est déterminante pour caractériser la situation et définir les mesures de protection sur nos installations.

G. Lefrancois, CLI de Gravelines • Disposera-t-on de suffisamment d'appareils de mesures ? On parle de mesures des boues, de l'eau, des aliments....

O. Isnard, IRSN • La ressource en capacités de mesure est essentielle pour apporter l'ensemble des informations. L'IRSN dispose de ressources, il en existe au niveau national et au niveau local via les cellules d'intervention et de sécurité civile. Pour le contrôle de l'alimentation ou de l'eau, des laboratoires agréés recevraient les échantillons à mesurer sous la responsabilité des directions de l'Alimentation et de la Répression des fraudes. Le projet Open Radiation montre que la population pourrait fournir des mesures brutes, là où les services ne peuvent aller dans un premier temps. Un équilibre est à trouver entre la réponse régaliennne et celle de la population.

Partage et restitution des ateliers

Comment animer une réflexion de territoire sur le post-accident ? Le retour d'expérience des ateliers de la CLIn du Blayais

Simon Garnier, chef de la division de Bordeaux, ASN

À partir de la démarche de la CLIN du Blayais, nous avons échangé sur les freins, les facilitateurs et les portes d'entrée pour mener une démarche dans les CLI sur le post-accident auprès des citoyens, des élus, des agriculteurs etc.

Le premier frein est l'implication des élus locaux. Les centrales EDF sont des acteurs assez importants dans le tissu local à proximité des centrales : certains élus n'ont pas une forte volonté, voire des réticences, à alerter sur le risque et à préparer au post-accidentel.

Concernant les opportunités, l'élargissement du PPI à 20 km facilitera l'implication des élus ayant moins de retombées économiques, même s'il existe aussi un risque de les alarmer sur le nucléaire. Les exercices de crise permettent de sensibiliser la population si des volets post-accidentels sont prévus. Et il faut un retour d'expérience national pour impliquer les autres CLI.

Deux principales « portes d'entrée » ont été évoquées par les participants :

- **L'identification des enjeux du territoire pour entrer dans le post-accident** avec des élus et la population, plutôt qu'à travers le risque nucléaire ou les outils pour revitaliser le territoire après la catastrophe.
- **Les témoignages de personnes ayant vécu des situations SEVESO ou des catastrophes naturelles,** par exemple des inondations, pour impliquer une nouvelle partie de la population.

Comment animer une réflexion de territoire sur le post-accident ? Sensibiliser les élus avec l'outil de cartographie Clic-OPALE, le retour d'expérience de la CLI de Cadarache

Bastien Lauras, chef de la division de Marseille, ASN

Le constat est qu'il faut donner des outils pour le post-accidentel, mais aussi pour sa préparation et pour la sensibilisation des élus. À Saclay et Cadarache, la taille des installations est très différente de celles d'EDF : la sensibilisation des élus est assez faible, même dans les zones PPI.

L'outil OPAL présente des scénarios d'accidents et de rejets, mais ne prend pas assez en compte les spécificités du terrain et les différents types d'utilisation du sol. Il s'agit donc de **coupler OPAL à l'outil de cartographie CLICARTO** qui précise le relief, l'eau, la végétation ou les usages humains (cultures, bâtiments, routes) des territoires. La doctrine CODIRPA fixe les règles et les zones pour avoir un

diagnostic post-accident. **CLICARTO ajoute une couche d'information pour améliorer la sensibilisation des élus** qui pourront voir où les rejets auraient lieu et leurs impacts.

La CLI de Cadarache va construire un dossier par commune du PPI avant de prendre contact avec les maires pour les sensibiliser. Dans certaines intercommunalités, un travail sera mené avec les citoyens actifs, pour préciser les cartes et détecter les « taches de léopard » de contamination des sols.

Réduction de la contamination et gestion des déchets

Jacqueline Berger, chargée de communication et d'animation à la CLI de Cadarache

Les principaux acteurs

- Les professionnels de santé,
- Les élus et les collectivités territoriales dans leur ensemble,
- Les professionnels (artisans, agriculteurs, industriels).

On doit également travailler avec les acteurs de la formation, le système éducatif et les médias.

Le rôle et l'implication de chaque acteur

- Les professionnels de santé apportent et remontent de l'information sur l'aspect médical et psychologique.
- Les élus ont un rôle d'information et d'aide sur le post-accidentel. Ils peuvent implanter tel ou tel bâtiment en fonction des contaminations possibles.

Les besoins de chaque acteur

- Les professionnels de santé ont besoin d'une formation régulière, il leur faut des connaissances, des réseaux et des techniques, mais aussi des relais sur la commune et à tous les échelons de la nation.
- Les élus, y compris des communes rurales, ont besoin d'une formation sur les aspects juridiques
- Les professionnels (artisans, agriculteurs, industriels) ont besoin d'une formation en matière juridique et aussi sur les mesures concernant les impacts économiques, la dépollution et la décontamination.

Le rôle des CLI, des associations et des volontaires

- Faire remonter les informations, ce qui implique le soutien des autorités et des moyens de communication.
- Expliquer où aller chercher l'information (internet, réseaux sociaux, centre documentaire, ANCCLI) : le post-accidentel doit être inclus dans l'outil DICRIM¹⁹, qui est très mal connu, pour informer la population.
- Les réunions publiques et les guides pour la population permettent de faire connaître les CLI et leur rôle.
- S'impliquer dans les exercices pour connaître la cartographie et sensibiliser les citoyens et les élus. La CLI doit être formée pour pouvoir s'impliquer lors des exercices au sein des PC de commandement logistique.

Quelles modalités d'implication des acteurs locaux dans la gestion d'un territoire impacté ?

Jean-Marc Bertho, chargé d'affaires au CODIRPA, direction de l'environnement et des situations d'urgence, ASN (avec la contribution de Chantal Mouchet, chargée de mission de la CLI de Marcoule)

Les acteurs locaux les plus importants

Par ordre d'importance, ce sont les élus locaux, puis les professionnels de santé, et puis l'éducation nationale au niveau local, c'est-à-dire les enseignants des écoles et collèges du périmètre PPI.

Les sujets sur lesquels ils doivent être impliqués et les formes de cette implication

- Les élus locaux doivent être sensibilisés et disposer de l'information nécessaire pour leurs administrés.

¹⁹ Document d'information communal sur les risques majeurs

Ils peuvent être impliqués dans la promotion de la mesure citoyenne pour sensibiliser à la culture du risque, en mettant à disposition des appareils de mesure dans les écoles ou auprès de la population, et, en phase post-accidentelle, auprès de la population souhaitant vivre sur le territoire.

Les exercices conduits dans le cadre de plans communaux de sauvegarde pourraient être associés à des exercices de mise en sécurité dans les établissements scolaires pour sensibiliser les élèves, la population et les élus sur un territoire. Par ailleurs, il faut développer les plans intercommunaux de sauvegarde (PCIS).

- La sensibilisation des professionnels de santé par la diffusion du Questions-Réponses du CODIRPA avec le soutien des CLI.
- L'Éducation nationale est un vecteur essentiel de diffusion des bonnes pratiques de radioprotection. Les participants ont souligné également l'intérêt de faire un retour d'expérience de la campagne de distribution d'iode, pour connaître les raisons de son échec relatif et identifier des vecteurs de communication permettant une meilleure sensibilisation des populations.

Questions

Quelle place pour les associations d'habitants et de défense de l'environnement ?

Elles sont à intégrer dans la liste des acteurs qui comptent. Au cours de l'atelier, ce n'était pas le premier cercle, mais elles ont été mentionnées.

Vendredi 11 décembre - Clôture

ANCCLI - Conclusions des ateliers du Séminaire des présidents de CLI

Yves Lheureux, directeur de l'ANCCLI

Depuis 2019, le séminaire des présidents de CLI initié par l'ANCCLI réunit une fois par an les présidents de CLI, les membres des bureaux et des conseils d'administration de CLI et les chargés de mission. Ils partagent leurs expériences et leurs pratiques, cherchent des solutions pour améliorer les fonctionnements et échanger entre les CLI et avec l'ANCCLI. Plébiscité depuis 2 ans, sa 2^e édition s'est tenue à distance du fait de la Covid-19 en 4 temps :

- Une plénière le 9 octobre 2020 à partir de témoignages sur le fonctionnement quotidien des CLI, la formation et la montée en compétences et l'information du grand public ;
- Deux ateliers de travail les 19 et 20 novembre 2020 sur les perspectives et les bonnes idées à partager ;
- Une plénière de restitution le 4 décembre qui a validé de grands principes.

30 à 40 personnes ont participé à chaque session et 26 CLI avec une dizaine de présidents ont participé aux ateliers.

Le fonctionnement quotidien des CLI

Élisabeth Célard, présidente de la CLI de Saint Alban

Les points clés

- La disparité des compétences des CLI et des engagements de leurs membres s'accroît avec un PPI à 20 km,
- Le binôme Président/Chargé de mission est déterminant,
- Les bonnes relations avec l'exploitant, l'ANCCLI, l'ASN, l'IRSN, le Conseil départemental concerné et l'ARS,
- Les avantages et inconvénients comparés des statuts en association ou en régie départementale.

Les facteurs de succès

- Les réunions inter-CLI,
- Le soutien de l'ANCCLI durant la crise sanitaire par des réunions à distance, qu'il faudrait poursuivre,
- Le travail en petit groupe pour faire progresser les échanges sur des thèmes précis et en présence d'experts,
- L'importance des temps informels pour faire vivre les relations et la convivialité entre les membres des CLI.

Les voies d'amélioration prioritaires

- Le partage des bonnes pratiques lors des réunions inter-CLI et avec l'ANCCLI,
- Des chargés de mission à temps plein et formés,
- Une bonne circulation de l'information entre l'exploitant et l'ensemble de la CLI, par exemple pour l'enquête publique sur les conduites de rejet des effluents au Blayais.
- L'organisation de visites pour les nouveaux membres des CLI du site du CNPE.
- La mise en place de groupes de travail élargis aux partenaires : pendant 3 ans le CNPE de Saint Alban avec l'IRSN a travaillé avec des partenaires très motivés sur l'enquête environnementale autour du site (familles, exploitants agricoles, maraîchers, producteurs de fruits, associations locales de pêcheurs, de chasseurs etc.).

La formation et la montée en compétences

Jean-Michel Henryot, président de la CLI de Golfech, et Véronique Auguste, chargée de mission

Les points clés

- La formation est au service du dialogue au sein des CLI, du questionnement pertinent de l'exploitant et de la transmission d'une information de qualité au grand public.

- Le capital d'information a été acquis par des groupes de travail avec l'IRSN et l'ASN, avec un rôle initiateur de l'ANCCLI, ce qui a stimulé par les demandes et initiatives des CLI partenaires.
- L'enjeu-clé est la formation des nouveaux et des futurs élus pour qu'ils constituent des relais vers le public.

Les facteurs de succès

- Les visites sur site, les participations aux inspections de l'ASN et aux exercices de crise,
- L'offre de formation numérique par l'ANCCLI,
- Les formations de base,
- Le parrainage des nouveaux élus du périmètre élargi par des membres déjà en place.

Les voies d'améliorations

- Interroger les membres de CLI pour comprendre leurs attentes et leurs motivations,
- Prévoir des retours d'expériences après les formations,
- Mobiliser des personnes relais au sein des CLI pour former des formateurs et faire émerger des volontaires,
- Profiter des réunions de CLI pour programmer 15 minutes de formation,
- Initier des dialogues directs entre membres et experts, en s'inspirant de l'actualité du site ou d'un autre site,
- Différencier les formations des membres du bureau et des assemblées plénières et selon la distance au CNPE,
- Accompagner les élus dans la rédaction des PCS²⁰ à partir des services de la préfecture (Tarn-et-Garonne).

L'information et la relation avec le public

Rachel Zirovnik, présidente de la CLI de Cattenom, vice-présidente de la Moselle, chargée des relations avec le Luxembourg.

Les points clés

- Une grande diversité d'outils et de modalités d'information et de communication sont utilisés par les CLI : réunions thématiques, micros-trottoirs, Fête de la Science, initiatives vers les milieux scolaire et universitaire, diffusion de newsletters et de contenus sur les sites internet.
- Les modalités de la réunion publique, moment clé de rencontre avec le grand public (cf. fiches de l'ANCCLI).
- L'ouverture au public des plénières avec des sujets « grand public » et en dépassant la crainte de débordements.

Les facteurs de succès

- Des nouvelles pratiques de communication, avec des visioconférences et des newsletters plus régulières,
- L'appui sur des relais pour toucher tous les publics,
- Des groupes de travail réduits, plus riches et apaisés pour aborder des sujets complexes,
- La préparation de la réunion publique notamment sur la modération des débats, la modulation des sujets selon le nombre de participants, la pédagogie.

Les voies d'amélioration prioritaires

- Veiller à toucher un plus grand nombre et à fidéliser en variant les rendez-vous,
- Trouver un bon équilibre entre les outils de communication à distance et en présentiel
- Prendre en compte la difficulté à faire progresser à distance la réflexion collective et les soucis de connexion.
- Déterminer le niveau d'information à transmettre en fonction des sujets,

²⁰ Plans communaux de sauvegarde

- Travailler sur les modalités de participation aux réunions publiques pour les rendre plus attractives et apaisées.
- Avancer sur la formation vers les EPCI, notamment avec l'élargissement du périmètre.
- Améliorer les moyens de communication et d'échange vers les publics transfrontaliers.

Résumé des points forts de la semaine

Les travaux des quatre ateliers menés sur le post-accidentel

Olivier Rivière, directeur de la Direction de l'environnement et des situations d'urgence, ASN

Les ateliers ont suscité un fort intérêt et les participants ont exprimé des frustrations sur leur format de 30 minutes. L'ASN encourage à poursuivre ces échanges au niveau des communes, des CLI et du CODIRPA.

Le 1^{er} atelier a réfléchi à l'implication des acteurs locaux en amont de la crise sur la gestion des déchets et la réduction de la contamination environnementale, en lien avec les travaux du CODIRPA.

Le 2^{ème} atelier a porté sur l'implication des acteurs locaux pendant la crise pour gérer le post-accident.

Ces deux ateliers ont identifié les mêmes acteurs locaux incontournables : les élus, les CLI, les professionnels de santé et le monde éducatif. Il est également ressorti que, **pour remplir leur rôle, ces acteurs doivent être formés et associés à la définition des mesures post-accidentelles**. Leur implication fait partie des travaux à venir du CODIRPA, l'un des groupes de réflexion dédiés étant d'ailleurs piloté par l'ANCCLI.

Les 3^{ème} et 4^{ème} ateliers ont partagé deux initiatives locales des CLI, qui illustrent l'importance du dynamisme local sur le post-accident afin de passer à l'échelle sur les territoires :

- **La réflexion de territoire de la CLIN du Blayais sur le post-accident** montre la grande diversité des enjeux pour les communes d'un même territoire qui sont à l'origine de difficultés dans l'animation des débats sur le post-accident.

Deux propositions visent à renforcer la culture de précaution préalablement à l'accident :

- **L'adoption d'une approche multirisques pour communiquer sur la gestion post-accidentelle**
- **Le partage de témoignages de personnes ayant subi des accidents en matière de risques naturels.**
- **La démarche menée de la CLI de Cadarache permet de sensibiliser les élus locaux grâce à des outils cartographiques** croisant des informations sur les scénarios d'accident et les enjeux des territoires. Cette démarche relie la doctrine nationale post-accidentelle et les enjeux locaux. Elle a vocation à être déclinée par commune. **Des « citoyens actifs » doivent également être impliqués sur le post-accident.**

Les quatre ateliers ont également formulé trois propositions communes, la participation du public aux exercices, l'information du grand public sur les enseignements tirés de ces exercices et la mesure citoyenne.

En synthèse de ces ateliers, on retiendra :

- **Le rôle essentiel des élus, CLI, professionnels de santé et de l'éducation et citoyens actifs.**
 - **La dynamique locale à entretenir et dont il faudra partager les enseignements.**
 - **La pertinence des expérimentations à l'échelle locale avant de passer à l'échelle nationale.**
- Ces ateliers pourront alimenter les recommandations du CODIRPA** sur l'évolution de la doctrine post-accidentelle. Les personnes intéressées à rejoindre ces réflexions sont invitées à se rapprocher de l'ANCCLI.

Questions

C. Desgranges, ANCCLI • Il faudrait un chargé de mission par CLI, ce qui n'est pas le cas.

Y. Lheureux, ANCLI • Le besoin des CLI de disposer d'un chargé de mission à temps plein a été souligné lors de ces ateliers. Les membres des CLI étant bénévoles, il ne suffit pas qu'un agent du département passe 10 à 30 % de son temps à gérer la CLI. Il faut du personnel présent pour préparer les réunions et organiser la CLI et ses activités.

E. Celard, ANCCLI • Les trois CLI du département de l'Isère ont une chargée de mission à 30 % très impliquée, mais qui est par ailleurs responsable d'un service. Nous manquons de temps pour travailler en amont sur nos projets.

J.-M. Henryot, CLI de Golfech • Nous avons la chance d'avoir une chargée de mission à temps plein. Nous avons évoqué avec les élus du Lot-et-Garonne et du Gers une aide complémentaire pour la seconder car elle a énormément de travail notamment depuis l'extension du périmètre et nous voulons continuer à aller de l'avant.

E. Allain, IFFO-RME • De belles initiatives sur Saclay et Cadarache. L'Iffo-RME et l'ANCCLI réfléchissent à une formation des secrétaires de CLI sur les enjeux et techniques de réunion publique.

E. Hannecart, CLI de Cadarache • Il faut des cours de management pour les présidences des CLI et un organigramme.

E. Celard, ANCCLI • J'ai eu un peu de mal au début, quand on m'a confié la présidence de la CLI. Nous ne sommes pas issus du nucléaire : la formation des nouveaux présidents de CLI serait appréciable.

D. Trouillot, CLI de Cattenom • Préparer l'information au public, certainement. Mais il faut bien identifier son besoin qui peut être multiple : comprendre le poids du nucléaire dans l'autonomie énergétique du pays, la notion du risque vs avantages etc. ...

J.-M. Henryot, CLI de Golfech • Une des premières demandes d'information aux municipalités porte sur la distribution des comprimés d'iode. C'est lié avec la façon dont les gens gèrent leurs médicaments et la complexité du sujet.

M-P Hocquet, CLI de Gravelines • Les associations locales sont au contact des habitants au quotidien, pourtant on ne les associe qu'en second lieu. Il serait temps d'être reconnus comme partenaire à part entière dès le début.

O. Rivière, ASN • Un atelier a évoqué le monde associatif. Certaines associations membres des CLI sont associées aux démarches : elles peuvent jouer un rôle important de sensibilisation au post-accident et sont très actives dans les travaux du CODIRPA. Nous invitons les associations intéressées à nous contacter pour rejoindre ces travaux.

M. Demet, CLI de Gravelines • La loi autorise les municipalités à mettre en place des réserves communales qui pourraient être un relais opérationnel efficace pour le post-accident.

J.-M. Henryot, CLI de Golfech • Beaucoup de demandes sur ce sujet arrivent directement en mairie. On peut en effet se rapprocher des populations par le biais des mairies et intégrer ce sujet dans les Plans communaux d'intervention.

E. Hannecart, CLI de Cadarache • Bravo pour les groupes de travail étendus impliquant des citoyens actifs !

J-P. Lacote, ANCCLI • Participation citoyenne ! Comment l'envisager ?

C. Acharian, ASN • Les territoires réfléchissent-ils à la façon d'impliquer les citoyens actifs ? Qui sont-ils ?

J.-M. Henryot, CLI de Golfech • Les municipalités peuvent s'appuyer sur les associations les plus représentatives et efficaces - la Croix-Rouge est intégrée dans de nombreux plans communaux - pour informer la population et avoir des retours. Néanmoins, la plupart de nos concitoyens ont d'autres préoccupations liées à la pandémie.

J. Guerry • La CLI de Bugey sert aussi d'outil de communication pour EDF lorsque dans les actualités, EDF présente les aides qu'elle apporte aux associations diverses.

R. Clément, EDF • Chaque CNPE met en œuvre une aide de quelques dizaines de milliers d'euros aux associations sur la préservation de l'environnement, la solidarité ou le sport, à travers des financements,

des dons matériels ou des dons d'heures d'agents à l'expertise particulière. Nous valorisons les partenariats avec les associations, notamment avec les CLI sur la préservation de l'environnement. Nous avons aussi des partenariats nationaux, par exemple avec l'ONF. Par ailleurs, beaucoup de salariés très impliqués dans les associations et les conseils municipaux seraient des relais utiles pour les CLI.

Conclusions

Cédric Villani, Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

L'OPECST a été fondé à partir de la question nucléaire pour éclairer le Parlement, mais il aborde à présent tous les sujets scientifico-politiques. Son fonctionnement bicaméral et transpartisan en fait un organisme de référence chaque fois qu'un débat demande une instruction objective. Nous menons un programme d'auditions sur la stratégie vaccinale avant de rendre nos conclusions en amont du débat parlementaire. Sur la Covid, les pouvoirs publics se sont dotés de structures de concertation entre la science et le politique. Face à une menace ou à une crise, la voix du scientifique doit être entendue en évitant les déformations du jeu médiatique, du politique ou de la pression du temps. Tout le monde doit s'exprimer pour que le politique soit éclairé par le scientifique.

Le travail majeur des CLI est également au croisement des questions scientifiques, technologiques et citoyennes et des grandes questions de société. Chacun de vous incarne un point de confluence entre un risque scientifico-technologique, la confiance de la société et les experts. Les députés et sénateurs de l'OPECST sont conscients de la qualité de vos contributions pour la transparence et l'information du public « au plus près des installations ». Vos missions définies en 2006 par la Loi TSN²¹ ont été renforcées par la loi TECV²², ce qui marque la reconnaissance du Parlement pour votre action.

L'actualité des questions nucléaires est très intense à plusieurs titres.

De nombreuses questions complexes se sont posées sur l'EPR de Flamanville, l'arrêt du projet ASTRID, la stratégie nucléaire entre petits réacteurs ou grands EPR. La gestion de l'énergie nucléaire appelle beaucoup d'expertise et de subtilité.

Le nucléaire a aussi une actualité de crises, avec le Covid et l'accident de Lubrizol, qui réveillent l'inquiétude de nos concitoyens. Il faut être à l'écoute, voir ce qui fonctionne ou pas et en tirer les conclusions pour les crises à venir. Les questions d'information, de parole et de transparence se sont renforcées avec la crise du Covid. Les scientifiques doivent trouver le bon équilibre pour s'exprimer avec transparence sur l'état de la science, sans provoquer de chaos médiatique. En démocratie, l'essentiel est la capacité des acteurs à exprimer leur point de vue dans un débat public contradictoire. Les CLI mènent un travail de réflexion pluraliste, basé sur la connaissance des installations et de leurs problématiques, pour que chacun forger son opinion sur la filière.

L'OPECST, et à travers lui le Parlement, continuera à veiller à ce que soient réunies les conditions de la réussite de votre action, à vous défendre autant que nécessaire et à reconnaître, quels que soient les responsables politiques, ce dialogue exigeant entre science, technologie et citoyens. Je vous remercie d'y contribuer et je suis honoré d'avoir participé, ne serait-ce que quelques instants, à votre colloque.

Jean-Claude Delalonde, président de l'ANCCLI

Un mot pour conclure cette semaine de travail : l'engagement

- L'engagement des membres des CLI et des acteurs du nucléaire pour partager, progresser et avancer ensemble. Malgré l'hétérogénéité des acteurs et des sensibilités, notre trait d'union est notre capacité d'écoute réciproque et notre volonté de travailler ensemble au bien commun de la sûreté nucléaire.

²¹ Loi relative à la Transparence et la Sécurité en matière Nucléaire.

²² Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

- L'engagement à couvrir cette semaine un programme diversifié : la Covid, le REX de Lubrizol, le post-accident et le réexamen de sûreté des réacteurs de 900 mégawatts. Ce programme s'est adapté au contexte du distanciel, chaque session étant suivie par près de 150 personnes.
- L'engagement du personnel de l'ASN et de l'équipe de l'ANCCLI qui n'ont pas ménagé leurs efforts. Nous aurions pu nous abstenir mais nous avons choisi de maintenir le rendez-vous de la conférence des CLI. Le REX pointera ici et là des mécontentements de participants freinés par l'outil technique, mais il a permis de nous réunir.

Cette organisation ouvre des perspectives pour combiner les moments de dialogue et de partage en présentiel et à distance, en fonction des sujets et des disponibilités. Nous devons être actifs sur les réseaux sociaux et inventifs pour relayer et dynamiser nos initiatives locales et nationales.

Depuis 32 ans, la Conférence des CLI permet d'échanger sur des enjeux nucléaires de plus en plus importants, en respectant les conditions propices à l'échange et la pluralité des points de vue et des personnes. Vous êtes toujours aussi nombreux à plébisciter ce rendez-vous. Néanmoins, la Covid a conduit à multiplier les visioconférences et nos membres de CLI s'essoufflent. Rester proche de l'échelle locale est aussi une grande préoccupation du CODIRPA.

La réunion plénière du HCTISN ouverte exceptionnellement aux CLI a permis à EDF, à l'ASN et à l'IRSN, comme ils s'y étaient engagés, d'évoquer la prise en compte des remarques et questions de la société civile, lors des réunions publiques portées par les CLI dans le cadre de la concertation volontaire du 4^e réexamen de sûreté des réacteurs de 900 mégawatts. Le décret a fait l'objet d'une consultation en ligne sur le site du ministère de la Transition écologique et solidaire. L'ANCCLI souhaite que, lors de l'enquête publique, les actions de dialogue et d'information sur les réexamens de sûreté soient mises à disposition, au même titre que le dossier de l'exploitant. L'OPECST peut intervenir pour que ces contributions soient prises en considération dans le cadre légal. La mise en débat des enjeux nucléaires est au service d'une « décision partagée ».

Les ateliers sur le post-accident ont montré les initiatives de la CLI de Cadarache et de la CLIN du Blayais sur la sensibilisation des territoires au post-accident. Il ne faut pas négliger le bon sens des acteurs locaux.

Lors du bilan du séminaire des présidents de CLI, Mme Celard, présidente de la CLI de Saint Alban, a rappelé **l'importance des temps informels** pour faire vivre les relations conviviales entre les membres des CLI. Par ailleurs, **le fonctionnement du binôme Chargé de mission - Président** est déterminant et les CLI n'existeraient pas sans la forte mobilisation des femmes et des hommes qui les composent. Nous avons considérablement progressé : continuons à être des innovateurs, à aider la société civile à devenir plus vigilante et constructive. Parlons de la sûreté nucléaire afin de développer la culture de précaution.

Bernard Doroszczuk, président de l'ASN

Trois observations concernent la séance d'ouverture sur le REX de la crise sanitaire et les ateliers autour des travaux du CODIRPA.

- **Les messages les plus efficaces en temps de crise sanitaire sont les plus simples** et font appel à la protection de l'entourage direct, plutôt qu'au collectif ou au civisme. La communication doit être modulée pour s'adresser à l'ensemble des sensibilités et catégories de population. Enfin, la communication en situation de crise doit être préparée « à froid » et testée auprès de la population lors d'exercices « en vraie grandeur ». Il faut réfléchir à y associer les CLI.
- **La crise sanitaire et le REX des crises liées aux risques industriels et naturels montrent le large déficit de culture de précaution pour l'ensemble des risques.** Son développement dans la population est indispensable mais l'acculturation doit être différenciée de la gestion post-accidentelle :
 - Le renforcement de la culture de précaution suscite des réticences compte tenu des effets d'échelle géographique et de temps des phénomènes. Une approche transversale à l'ensemble des risques sur un territoire autour d'enjeux identifiés serait plus facilement portée par les acteurs

territoriaux. L'acculturation des riverains aux risques pourrait être expérimentée par des CLI volontaires, avec l'appui d'élus et des Comités de suivi de sites, S3PI ou Directions départementales pour les risques naturels. Les résultats seraient présentés aux prochaines conférences des CLI et le CODIRPA en tirerait des recommandations.

- La préparation et l'association des populations à la gestion post-accidentelle sont différentes selon le risque nucléaire, naturel ou technologique. La préparation au risque nucléaire fait l'objet de travaux notamment au sein du CODIRPA. Des publications sont accessibles au public, mais, pour lui donner envie de se les approprier, il faut exploiter toutes les opportunités de faire connaître les risques et les consignes à respecter en cas d'accident, comme l'a montré le séminaire des présidents de CLI à travers des exemples.

- **Il faut répondre à la demande des CLI d'être plus associées à l'élaboration des PPI ou à leur révision**, afin de diffuser l'information sur les risques nucléaires auprès des populations et des élus. La participation des CLI et des élus à la préparation et à la réalisation des exercices de crise pourrait être renforcée, notamment pour **jouer un rôle de tiers de confiance auprès de la population lors de la phase post-accidentelle**.

Avec la nouvelle doctrine de gestion post-accidentelle, les zonages seront basés sur des mesures de radioactivité dans l'environnement réalisées au plus près du terrain, ce qui sera un vecteur de confiance pour la gestion des risques. Il faut rendre les connaissances sur la radioactivité accessibles au plus grand nombre, en lien avec l'Éducation nationale pour disposer de bases partagées et objectives. Quels moyens mettre à disposition des élus pour mobiliser les populations sur les mesures et leur interprétation ? Comment partager les résultats ? Ces questions méritent d'être étudiées par le CODIRPA avec les CLI.

Pour terminer, j'exprimerai trois souhaits pour l'avenir :

- **Tenir en présentiel la prochaine conférence des CLI fin 2021**, afin de mener un travail collectif avec du temps, intégrer les nouveaux membres et partager un moment convivial qui renforce notre communauté.
- **Maintenir le haut niveau d'implication de CLI au sein du CODIRPA**
- **Réitérer l'ouverture aux membres des CLI de la réunion du HCTISN.**

Nous avons besoin de la participation directe d'acteurs de terrain pour conduire les politiques publiques dans le domaine des risques.

Je vous remercie de votre attention et de votre participation à cette 32^e Conférence des CLI.